



Essent: Choisir librement son énergie

Tarifs avantageux de Essent
pour les entreprises en Wallonie



Essent: vos avantages

>> Des prix ultra compétitifs

Essent calcule ses prix au plus juste. Vous pourrez le constater chaque mois sur vos factures!

>> Des prix fixes pour l'électricité

Les prix de l'électricité proposés par Essent restent fixes et ne sont pas indexés. Si vous signez un contrat de 2 ou 3 ans, cette garantie s'étend sur toute la durée du contrat. Et ça compte!



>> 12,40 euros de réduction immédiate sur l'électricité

Optez maintenant pour un contrat d'électricité Essent de minimum 1 an avec domiciliation et vous recevrez immédiatement 12,40 euros de réduction sur votre première facture.

>> Un transfert rapide et simple

Qu'est-ce qui va changer si vous rejoignez Essent? Rien. Sauf que dorénavant vous pourrez payer moins cher votre gaz naturel ou votre électricité. Le passage à Essent se fait rapidement et sans la moindre difficulté. Vous pouvez devenir client de Essent même si vous avez encore un contrat en cours avec un autre fournisseur. Il vous suffit alors de stipuler la "date d'exécution" sur le contrat pour faire débuter la livraison d'énergie ultérieurement. Veuillez nous contacter, sans engagement, au 0800 32 032 pour de plus amples informations.

De quoi se compose le prix total de l'électricité?



■ 44%	Prix de l'électricité	■ 13%	Tarif de transport
■ 36%	Tarif de distribution	■ 7%	Impôts et taxes

Dans les tableaux, vous pourrez analyser le prix total par kWh incluant le prix de l'électricité, les tarifs de transport et de distribution, contribution électricité verte, les impôts et les taxes.

Prix de l'électricité

Les prix fixes pour l'électricité sont valables pour des contrats de minimum 1 an signés entre le 1^{er} mai 2006 et le 30 juin 2006 inclus. **Les prix fixes sont également d'application pour des contrats de 2 ou 3 ans.**

Tarif		Essent Standard
> Tarif normal		7,08 eurocent/kWh
> Tarif bihoraire (compteur jour/nuit)	jour: nuit:	7,54 eurocent/kWh 3,84 eurocent/kWh
> Exclusivement nuit		3,73 eurocent/kWh

Tous les prix sont hors TVA. La contribution pour l'électricité verte (en 2006: 0,6 eurocent/kWh) est exclue. Par connexion et par année, un forfait supplémentaire de 53,72 euros pour l'indemnité annuelle fixe par compteur vous sera demandé et un forfait supplémentaire de 20,66 euros par an pour les clients disposant d'un compteur exclusivement nuit. Prix valables uniquement pour les clients professionnels en Wallonie pour tout contrat signé entre le 1^{er} mai 2006 et le 30 juin 2006 et pour une période de minimum 1 an. Puissance de raccordement <56 kVA.

PRIX TOTAL PAR KWH PAR GESTIONNAIRE DE RÉSEAU DE DISTRIBUTION (GRD)

GRD	Location du compteur (€/mois)	Coûts de l'électricité (en eurocent/kWh)			
		Essent standard (prix de l'électricité compris)			
		Simple compteur normal	Bihoraire		Exclusivement nuit
			jour	nuit	
> AIEG	0,35	12,74	13,20	9,50	9,39
> AIESH	0,44	14,50	14,96	11,26	11,15
> ALE	1,13	13,80	14,26	10,56	10,45
> Gaselwest Wall	0,25	14,04	14,50	8,06	7,66
> IDEG	0,70	15,18	15,64	9,10	8,67
> IEH	0,70	14,21	14,67	8,79	8,42
> Intermosane Wall	0,70	15,24	15,70	9,17	8,72
> Interest	0,68	16,34	16,80	9,51	9,00
> Interlux	0,70	16,65	17,11	9,79	9,26
> PBE Wall	0,79	13,23	13,69	8,66	8,31
> Regie de Wavre	0,45	11,85	12,50	7,28	-
> Sedilec	0,70	14,16	14,62	8,60	8,24
> Simogel	0,70	12,88	13,34	7,77	7,44

Redevance de raccordement (2006): Forfait pour les premiers 100 kWh: 7,5 eurocent.
Par kWh supplémentaire au-dessus de 100 kWh : 0,075 eurocent/kWh.

Le tarif total mentionné par kilowatt-heure (kWh) est hors TVA et comprend le prix de l'électricité Essent, la contribution 2006 pour l'énergie verte, les tarifs en vigueur pour la distribution et le transport ainsi que les taxes, cotisations et redevances telles que mentionnées sur www.CREG.be au moment de la rédaction des présents tarifs. Les taxes, cotisations et redevances suivantes, connues au moment de la rédaction des présents tarifs, sont intégrées au prix total par kWh: Contributions: énergie, Niras, CREG et OSP; Cotisations: domaine public, clients protégés et redevances de voirie. Les frais existants, nouveaux et/ou modifiés de transport et de distribution, taxes, redevances, frais de fonctionnement, instances régulatrices, ristournes et cotisations (y compris notamment les éventuelles cotisations relatives au développement et à la promotion d'énergie à partir de sources renouvelables ou durables) que Essent est légalement tenu ou autorisé à porter en compte sont automatiquement et intégralement refacturés au client. La redevance pour la location du compteur et la redevance de raccordement ne sont pas comprises dans le prix total par kWh et sont facturées séparément.

Prix du gaz naturel

Tarifs valables pour la période du 1 mai 2006 au 30 juin 2006 et pour tout contrat de 1 an. Votre consommation de gaz est inférieure à 5.000 kWh par an? Choisissez Essent 5. Vous consommez entre 5001 et 30000 kWh? Choisissez Essent 30. La consommation de gaz de votre entreprise est comprise entre 30001 et 400000 kWh? Alors choisissez Essent 400. Si votre consommation est supérieure à 400000 kWh par an, n'hésitez pas à nous appeler au 03/270.79.65.

Tarif pour le gaz naturel	
> Essent 5 (consommation inférieure à 5000 kWh)	2,65 eurocent/kWh
> Essent 30 (consommation entre 5001 et 30000 kWh)	2,55 eurocent/kWh
> Essent 400 (consommation entre 30001 et 400000 kWh)	2,53 eurocent/kWh

Tous les prix s'entendent hors TVA. Par raccordement, un forfait supplémentaire de 25,14 euros pour l'indemnité annuelle fixe par compteur vous sera demandé pour Essent 5, de 34,41 euros pour Essent 30 et de 90,22 euros pour Essent 400. Prix valables uniquement pour les clients professionnels en Wallonie avec relevé de compteur annuel, pour tout contrat signé entre le 1^{er} mai 2006 et le 30 juin 2006 et pour une période de 1 an. L'indemnité annuelle fixe est indexée conformément au paramètre de référence IGD. Les valeurs de l'indemnité annuelle fixe mentionnées pour le gaz naturel sont conformes à la moyenne des valeurs du paramètre IGD pour la période du 05/2005 à 04/2006.

PRIX TOTAL PAR KWH PAR GESTIONNAIRE DE RÉSEAU DE DISTRIBUTION (GRD)

GRD	Location du compteur (€/mois)	Redevance fixe pour la distribution (€/an)			Coûts en eurocent/kWh (prix du gaz naturel compris)			
		0-5000 kWh	5001-150000 kWh	150001-400000 kWh	Essent 5	Essent 30	Essent 400	
					Consom. 0-5000 kWh	5001-30000 kWh	30001-150000 kWh	150001-400000 kWh
> ALG	0,49	43,00	85,00	730,00	4,31	3,37	3,36	2,92
> IDEG	0,55	13,00	74,00	479,00	4,86	3,51	3,50	3,23
> IGh	0,54	13,00	75,00	450,00	4,79	3,46	3,44	3,19
> Interlux	0,55	17,00	88,00	606,00	5,82	3,43	4,41	3,91
> Sedilec	0,47	13,00	83,00	383,00	4,78	2,28	3,27	3,07
> Simogel	0,54	13,00	74,00	384,00	4,91	3,71	3,69	3,45

Redevance de raccordement au réseau gazier (2006):

Forfait pour les premiers 100 kWh : 0,75 eurocent. Par kWh supplémentaire: 0,0075 eurocent/kWh.

Le prix par kilowatt-heure (kWh) comprend le prix du gaz naturel Essent, les frais de distribution en vigueur, ainsi que les taxes, cotisations et redevances telles que publiées par la CREG au moment de la rédaction des présents tarifs. Redevance de raccordement exclue. Les taxes, cotisations et redevances suivantes, connues au moment de la rédaction des présents tarifs, sont intégrées au prix total par kWh: Cotisation : énergie, CREG, OSP; cotisation clients protégés; charges de pensions complémentaires non capitalisées et redevances, cotisations, rétributions et impôts locaux, provinciaux, régionaux et fédéraux. La redevance de raccordement au réseau gazier n'est pas comprise dans le prix total par kWh et est facturée séparément. Les frais nouveaux, existants et/ou modifiés de transport et de distribution ainsi que les taxes, redevances, frais de fonctionnement, instances régulatrices, ristournes et cotisations que Essent est légalement tenu ou autorisé à porter en compte sont automatiquement et intégralement refacturés au client. Les frais de transport sont inclus dans le prix de l'énergie. La redevance pour la location du compteur et la redevance fixe pour la distribution sont facturées séparément. Le prix du gaz naturel de Essent est automatiquement indexé sans avis préalable conformément au paramètre de référence IGA/IGD. Les prix mentionnés pour le gaz naturel sont conformes aux valeurs moyennes IGA/IGD pour la période du 01/05/2005 - 01/04/2006. Ces paramètres sont publiés mensuellement dans le Moniteur belge par la Ministre compétent pour l'énergie.

PASSEZ VITE À ESSENT.

Vous avez vu nos tarifs? Alors maintenant vous savez combien Essent peut être plus avantageux. De plus, le passage à Essent se fait vite et facilement. Et, bien sûr, sans interruption de votre alimentation en énergie! Choisissez Essent aujourd'hui pour que votre facture soit, dès demain, plus légère.

APPELEZ GRATUITEMENT LE 0800 32 032 OU SURFEZ SUR WWW.ESENT.BE

Contactez votre revendeur Essent

Code du tarif: WF200605Z